

**Conseil de sécurité**

Distr. générale
5 septembre 2018
Français
Original : anglais

**Lettre datée du 5 septembre 2018, adressée à la Présidente
du Conseil de sécurité par la Représentante permanente
du Royaume-Uni de Grande-Bretagne et d'Irlande du Nord
auprès de l'Organisation des Nations Unies**

J'ai l'honneur de vous faire tenir ci-joint la déclaration faite par la Première Ministre Theresa May devant le Parlement, le 5 septembre 2018, au sujet de l'enquête sur l'attaque perpétrée à Salisbury le 4 mars 2018 (voir annexe).

Je vous serais obligée de bien vouloir faire distribuer le texte de la présente lettre et de son annexe comme document du Conseil de sécurité.

(Signé) Dame Karen **Pierce**



**Annexe à la lettre datée du 5 septembre 2018 adressée
à la Présidente du Conseil de sécurité par la Représentante
permanente du Royaume-Uni de Grande-Bretagne et d'Irlande
du Nord auprès de l'Organisation des Nations Unies**

**Déclaration de la Première Ministre Theresa May
devant le Parlement, le 5 septembre 2018, au sujet
de l'enquête sur l'attaque perpétrée à Salisbury**

Vous m'autoriserez, Monsieur le Président, à présenter à la Chambre l'état de l'enquête sur la tentative de meurtre de Sergueï et Ioulia Skripal qui a eu lieu cette année et sur l'empoisonnement de Dawn Sturgess et de Charlie Rowley qui s'en est ensuivi.

Cet acte répugnant et odieux a été perpétré à l'aide d'un agent neurotoxique hautement nocif connu sous le nom de Novitchok. Dans cette attaque contre notre pays, quatre personnes ont frôlé la mort et une femme innocente a perdu la vie. Je sais que les pensées de tous les membres de cette assemblée iront en cet instant à la famille de Dawn Sturgess, tragiquement endeuillée.

En mars, j'ai exposé à la Chambre les raisons qui ont conduit le Gouvernement à conclure à la culpabilité des autorités russes dans la tentative de meurtre de M. Skripal et de sa fille.

J'avais également dit qu'en dépit de notre impatience à voir les auteurs de cet acte traduits en justice, nous laisserions à la police toute la latitude et le temps nécessaires à la conduite de l'enquête, attachés que nous étions à l'état de droit.

Depuis lors, quelque 250 policiers ont scruté plus de 11 000 heures d'images enregistrées par vidéosurveillance et recueilli plus de 1 400 dépositions.

Travaillant jour et nuit, ils ont apporté tous leurs soins et toute leur intelligence à identifier les auteurs de l'attaque et à reconstituer les faits.

Monsieur le Président, les éléments recueillis lors de l'enquête de police ont permis au Procureur général de retenir à l'encontre de deux ressortissants russes les chefs d'inculpation suivants :

- Association de malfaiteurs en vue de l'assassinat de Sergueï Skripal ;
- Tentative de meurtre sur les personnes de Sergueï et Ioulia Skripal et de l'officier de police Nick Bailey ;
- Possession et utilisation de Novitchok ;
- Coups et blessures graves volontaires sur les personnes de Ioulia Skripal et de Nick Bailey.

Ce matin, la police a indiqué que ces deux ressortissants russes avaient voyagé sous les identités de Alexandre Petrov et de Rouslan Bochirov, deux noms qu'elle soupçonne être des noms d'emprunt.

Ils sont arrivés à l'aéroport de Gatwick le vendredi 2 mars à 15 heures, par le vol SU2588 en provenance de Moscou.

Ils ont pris le train jusqu'à la gare de Victoria, puis ont rejoint la gare de Waterloo avant de se rendre au City Stay Hotel de Bow Road, dans l'est londonien.

Ils ont passé les soirées du vendredi et du samedi à l'hôtel – des traces de Novitchok ont été retrouvées dans leur chambre.

Le samedi 3 mars, ils se sont rendus à Salisbury où ils sont arrivés à 14 h 25, avant de repartir moins de deux heures plus tard, à 16 h 10. Selon la police, il s'agissait de repérer les lieux.

Le dimanche 4 mars, ils ont refait le même trajet, empruntant le métro entre Bow Road et la gare de Waterloo autour de 8 h 05, avant de poursuivre en train jusqu'à Salisbury.

Les images de vidéosurveillance diffusées aujourd'hui par la police permettent d'établir qu'à 11 h 58, soit quelques minutes avant l'attaque, les deux hommes se trouvaient dans les environs immédiats du domicile des Skripal.

Ils ont ensuite quitté Salisbury et sont arrivés à la gare de Waterloo autour de 16 h 45, avant de prendre le métro à 18 h 30 environ pour l'aéroport de Heathrow où ils ont embarqué sur le vol SU2585 à destination de Moscou, l'avion devant décoller à 22 h 30.

Monsieur le Président, c'est sur la base de ces éléments, jugés suffisants pour étayer l'accusation, que le Parquet de la Couronne a engagé des poursuites contre les deux hommes pour l'attaque de Salisbury.

Ces deux hommes sont à présent également les principaux suspects dans l'affaire de l'empoisonnement de Dawn Sturgess et de Charlie Rowley.

Il n'existe pas d'autre piste hormis celle-ci.

Aujourd'hui, la police ayant officiellement établi un lien entre l'attaque contre les Skripal et celle perpétrée à Amesbury, les deux enquêtes n'en forment plus qu'une.

Il y a de bonnes raisons à cela.

Les analyses auxquelles nous avons procédé, et qu'ont confirmée hier les informations fournies par l'Organisation pour l'interdiction des armes chimiques, montrent que l'agent neurotoxique utilisé dans les deux cas est rigoureusement le même.

Rien ne permet de penser que Dawn et Charlie ont été la cible d'une attaque délibérée ; ils semblent plutôt avoir été victimes de l'abandon inconsidéré de l'agent.

Aujourd'hui, la police a fourni des précisions sur le petit flacon de parfum contrefait en verre et la boîte retrouvés au domicile de Charlie Rowley, qui contenaient, comme il s'est avéré, l'agent toxique.

La façon dont la bouteille a été modifiée ne laisse guère de doute sur la manière dont l'agent est entré clandestinement dans le pays et s'est retrouvé sur la porte d'entrée du domicile des Skripal.

Monsieur le Président, l'enquête de police sur l'empoisonnement de Dawn et de Charlie se poursuit, les forces de l'ordre lançant aujourd'hui un appel pour recueillir plus d'informations. Précisons que si les deux suspects tombaient sous notre juridiction, ils pourraient être, conformément à la loi, arrêtés pour meurtre.

Monsieur le Président, nous avons demandé à maintes reprises à la Russie de s'expliquer sur les événements survenus à Salisbury en mars, mais les autorités russes n'ont fait que tergiverser et mentir.

Elles ont tenté de rejeter la responsabilité de l'attaque tour à tour sur des terroristes, sur nos partenaires internationaux et même sur la future belle-mère de Ioulia Skripal.

Elles ont été jusqu'à prétendre que j'avais inventé l'existence du Novitchok.

Cette façon de dissimuler la vérité sous un déluge de fausses informations ne fait que renforcer leur culpabilité.

Comme nous le disions déjà en mars, seule la Russie a un mobile et dispose des moyens techniques et de l'expérience pratique pour perpétrer une telle attaque.

Les agents neurotoxiques Novitchok ont été mis au point par l'Union soviétique dans les années 1980, dans le cadre d'un programme portant le nom de code FOLIANT.

Ces dix dernières années, la Russie a fabriqué et stocké de faibles quantités de ces agents, bien après qu'elle eut signé la Convention sur les armes chimiques.

Durant les années 2000, la Russie a lancé un programme visant à expérimenter différentes méthodes d'administration des agents neurotoxiques, dont l'une consistant à appliquer des agents sur des poignées de porte.

Nous ne nous trompions pas en mars quand nous affirmions que l'État russe était responsable de l'attaque.

À présent que nous connaissons l'identité des auteurs, l'enquête peut encore progresser.

Monsieur le Président, parallèlement à l'enquête de police qui a permis au parquet d'inculper les deux suspects, les services de renseignement ont lancé leurs propres investigations sur l'organisation à l'origine de l'attaque.

Sur la base de leur enquête, je suis en mesure de dire aujourd'hui à la Chambre qu'au vu des éléments recueillis, le Gouvernement considère que les deux individus cités par la police et le parquet appartiennent à l'organe de renseignement militaire russe, connu sous l'acronyme GRU (Direction principale du renseignement).

La GRU est un organe doté d'une chaîne de commandement rigide et obéit à une discipline très stricte.

L'attaque n'était donc pas une affaire de voyous. Il est quasiment certain qu'elle a été approuvée non seulement par la GRU mais aussi au plus niveau de l'État russe.

Monsieur le Président, les membres de la Chambre comprendront que je ne puisse en dire davantage sur les investigations menées par nos services de renseignement. Nous communiquerons toutefois des informations aux dirigeants de l'opposition et à d'autres responsables, sous l'égide du Conseil privé, et nous donnerons également de plus amples détails à la Commission du renseignement et de la sécurité.

Je vais maintenant aborder notre réponse à cette attaque abominable, à la lumière de ce que nous avons appris sur ceux qui en sont responsables.

Tout d'abord, s'agissant des deux suspects, comme annoncé hier par le parquet et la police, nous avons obtenu un mandat d'arrêt européen et nous allons émettre d'ici peu une notice rouge INTERPOL.

Évidemment, la Russie invoque l'interdiction d'extradition inscrite dans sa Constitution et refuse systématiquement que ses ressortissants soient poursuivis en justice hors du pays.

Par conséquent, comme nous l'avons constaté après le meurtre d'Alexandre Litvinenko, il serait vain dans ce cas de formuler une demande officielle d'extradition.

Si toutefois l'un ou l'autre de ces individus venait à sortir de Russie, nous mettrions tout en œuvre pour le faire appréhender, demander son extradition et le faire répondre de ses actes devant la justice britannique.

Monsieur le Président, cette attaque à l'arme chimique sur notre sol s'inscrit dans une attitude plus générale de la Russie qui consiste à chercher constamment à saper notre sécurité et celle de nos alliés, partout dans le monde.

La Russie a déclenché un conflit dans le Donbass, annexé illégalement la Crimée, violé à maintes reprises l'espace national aérien de plusieurs pays européens et poursuit une campagne soutenue de cyberespionnage et d'ingérence électorale.

Elle a été l'instigatrice d'une violente tentative de coup d'État au Monténégro. Et c'est un missile de fabrication russe, lancé depuis un territoire contrôlé par les séparatistes prorusses, qui a abattu l'avion du vol MH17.

Ensemble, nous devons redoubler d'efforts pour nous protéger face à cette menace et c'est précisément ce que nous avons fait depuis l'attaque perpétrée en mars, à la fois sur le plan intérieur et de manière collective avec nos alliés.

Nous avons établi un nouveau mandat qui permet d'appréhender des personnes aux frontières du Royaume-Uni afin de déterminer si elles mènent des activités pour le compte d'un État hostile.

Nous avons adopté l'amendement Magnitsky modifiant la loi relative aux sanctions et au blanchiment d'argent promulguée pour lutter contre les violations des droits de l'homme. Et nous avons aussi considérablement intensifié notre lutte contre les flux financiers illicites qui s'infiltrèrent dans notre pays.

Nous avons également expulsé 23 diplomates russes après avoir découvert qu'ils étaient des agents de renseignement non déclarés, ce qui affaiblit considérablement les capacités du renseignement russe au Royaume-Uni pour des années à venir.

Dans un geste de solidarité collective et conscients de la menace commune qui pèse sur nos alliés, 28 autres pays, ainsi que l'OTAN, ont expulsé au total 150 agents du renseignement russe, soit la plus importante expulsion collective à ce jour.

Depuis lors, l'Union européenne a approuvé un ensemble de mesures visant à s'attaquer aux menaces hybrides.

Le G7 a entériné un mécanisme d'intervention rapide qui permet de partager des renseignements sur les activités d'un État hostile.

L'OTAN a considérablement renforcé son système de dissuasion collective, notamment en créant un nouveau centre dédié aux cyberopérations.

De leur côté, les États-Unis ont annoncé qu'ils prendraient des sanctions supplémentaires à l'encontre de la Russie en réponse à l'attaque perpétrée à Salisbury.

Monsieur le Président, nos alliés ont agi de bonne foi et le travail difficile accompli par notre police et nos services de renseignement durant les six derniers mois a confirmé le bienfondé de notre démarche.

Ensemble, nous continuerons de démontrer que ceux qui tentent de déstabiliser notre système fondé sur le respect des règles internationales ne resteront pas impunis.

Nous continuerons de demander instamment la pleine application de toutes les mesures approuvées jusqu'à présent, y compris l'instauration par l'Union européenne d'un nouveau régime de sanctions applicable dans les cas d'utilisation d'armes chimiques.

Mais nous n'allons pas en rester là.

Nous allons également agir pour que soient adoptés par l'Union européenne de nouveaux régimes de sanctions visant les auteurs de cyberattaques et de graves violations des droits de l'homme et pour que de nouveaux noms soient inscrits sur la liste relative aux sanctions prises contre la Russie.

Avec nos partenaires, nous allons également nous employer à donner à l'Organisation pour l'interdiction des armes chimiques les moyens de dénoncer les attaques commises à l'aide de telles armes ailleurs qu'en Syrie.

Monsieur le Président, ce que nous retiendrons avant tout de l'annonce faite aujourd'hui, c'est la singularité de la menace que fait peser la GRU.

Nous savons que cet organe a joué un rôle majeur dans les menées subversives de la Russie ces dernières années.

Et aujourd'hui, nous avons exposé au grand jour le rôle qu'elle a joué dans l'odieuse attaque chimique perpétrée dans les rues de Salisbury.

Les agissements de la GRU représentent une menace pour tous nos alliés et nos citoyens.

En nous basant sur ce que nous avons appris lors de l'enquête sur l'attaque commise à Salisbury et sur ce que nous savons plus généralement de la GRU, nous devons à présent redoubler d'efforts communs et ciblés contre cet organe.

Nous entendons approfondir notre compréhension de l'action que mène la GRU dans nos pays, mettre au jour ses activités, dévoiler ses méthodes et partager ces connaissances avec nos alliés, comme nous l'avons fait dans le cas de l'attaque commise à Salisbury.

Si, comme la Chambre le comprendra, je ne peux entrer dans le détail, sachez que nos alliés et nous-mêmes comptons déployer toute la panoplie des outils dont sont dotés nos dispositifs de sécurité nationale pour lutter contre la menace que représente la GRU.

Je l'ai déjà dit et le redis encore, le Royaume-Uni n'a aucun grief contre le peuple russe.

Et nous gardons l'espoir de renouer, un jour, un partenariat solide avec le Gouvernement de cette grande nation.

En sa qualité de membre permanent du Conseil de sécurité, le Royaume-Uni poursuivra ses échanges avec la Russie sur les sujets relatifs à la paix et à la sécurité internationales.

Mais nous utiliserons également cet espace de communication pour faire entendre clairement qu'on ne saurait faire la moindre place, dans un ordre international civilisé, à l'acte barbare commis en mars à Salisbury.

Enfin, Monsieur le Président, je voudrais rendre hommage au courage dont les habitants de Salisbury, d'Amesbury et des environs ont fait preuve face à un tel bouleversement de leur vie quotidienne durant les six derniers mois.

Je tiens une fois encore à exprimer ma gratitude aux services d'urgence et de santé publique pour le travail remarquable qu'ils ont accompli pour remédier aux conséquences de ces attaques.

Je remercie également toutes celles et tous ceux qui, au sein de la police ou des services de renseignement, ont travaillé assidûment et sans relâche pour aboutir à l'annonce faite aujourd'hui.

Monsieur le Président, en mars, les autorités russes ont cherché à semer le doute et l'incertitude à propos des preuves que nous avons présentées à la Chambre, et certains ont été tentés de les croire.

La nouvelle tombée aujourd'hui prouve que nous avons raison.

Nous avons eu raison d'agir envers l'État russe comme nous l'avons fait, tout comme nous avons raison de vouloir à présent intensifier notre lutte contre la GRU.

Nous ne tolérerons pas que des actes aussi barbares soient commis dans notre pays.

Et, avec nos alliés, notre Gouvernement continuera de tout mettre en œuvre pour assurer la sécurité de la population.

Je recommande cette déclaration à l'attention de la Chambre.
